

SÉANCE DU 07.11.2025

Tous les votes de cette séance ont été pris à l'unanimité des voix.

Séance publique (23 points):

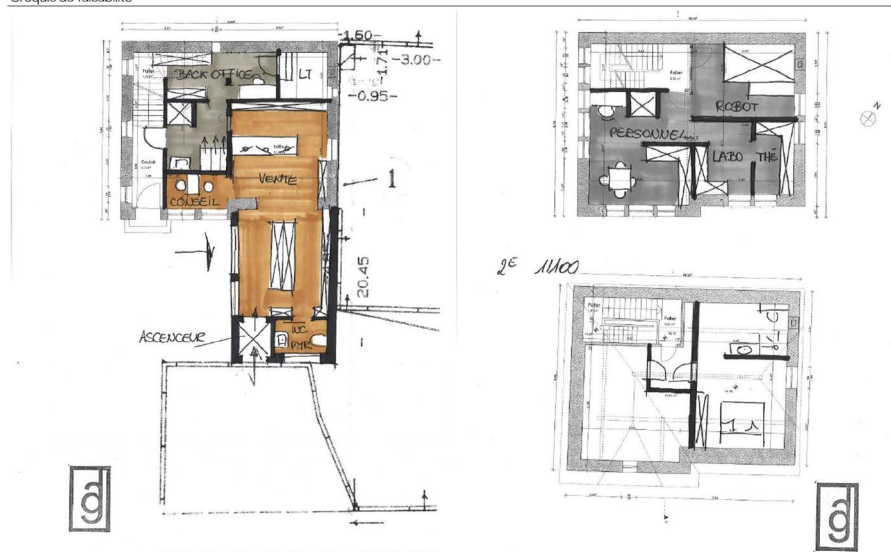
1. CONSEIL COMMUNAL

1.1. Décision de principe concernant l'implantation d'une pharmacie dans le bâtiment de l'ancienne Mairie à Roodt/Syre.

Le conseil communal prend la décision de principe concernant l'implantation d'une pharmacie dans le bâtiment de l'ancienne Mairie à Roodt/Syre.



Croquis de faisabilité



PRÉSENCES

Bourgmestre:

Marc RIES,

Échevins:

Marie-Claire RUPPERT,

Olafur SIGURDSSON,

Conseillers:

Claude BODEN,

Marc BOSSELER,

Reinhold DAHLEM,

Hugo DA COSTA,

Fernande KLARES-GOERGEN,

Patrick LAMHÈNE,

Jean-Pierre MEISCH,

Lynn ZOVILÉ,

Excusé:

Steph HOFFARTH,

Secrétaire communal:

Dragana BOZIC

(secrétaire adjoint)

Deutsche Übersetzung:



2. SERVICE FORESTIER:

2.1. Plans de gestion 2026 – Triages de Betzdorf.

Le conseil communal approuve le plan de gestion 2026 du triage de Betzdorf, tel que présenté par le préposé forestier.

	2026
Recettes	110.800 €
Dépenses	169.800
Perte	59.000 €

2.2. Plans de gestion 2026 – Triages de Flaxweiler.

Le conseil communal approuve le plan de gestion 2026 du triage de Flaxweiler, tel que présenté par le préposé forestier.

	2026
Recettes	25.000 €
Dépenses	67.700 €
Perte	42.700 €

2.3. Fixation du prix de vente du bois de chauffage.

Le conseil communal décide de fixer le prix de vente du bois de chauffage afin de couvrir les coûts, ceci en augmentant les différentes taxes de 10€ chacune.

	Taxe actuelle hors TVA	Nouvelle taxe hors TVA
Bûches de 1 m	70,00 € / stère / m³	80,00 € / stère / m³
Bûches de 50 cm	75,00 € / stère / m³	85,00 € / stère / m³
Bûches de 33 cm	78,00 € / stère / m³	88,00 € / stère / m³
Bûches de 25 cm	81,00 € / stère / m³	91,00 € / stère / m³
Livraison à domicile	25,00 € par transport	35,00 € par transport
Bois de chauffage en long	49,00 € / stère / m³	59,00 € / stère / m³
Exploitation de bois par l'acquéreur (« Selbstwerber »)	5,00 € / stère / m³	5,00 € / stère / m³
Limitation: par ménages	27.400 €	4 stères

3. BUDGET ET FINANCES:

3.1. Fixation des taux de l'impôt foncier pour l'année 2026.

Le conseil communal approuve la proposition de maintenir les taux existants et de fixer les taux de l'impôt foncier comme suit pour l'année 2026:

Les différentes catégories		Proposition du collège échevinal	
A	propriétés agricoles	A	450 %
B1	constructions industrielles ou commerciales	B1	800 %
B2	constructions à usage mixte	B2	500 %
B3	construction à autre usage	B3	250 %
B4	maisons unifamiliales, maisons de rapport	B4	300 %
B5	immeubles non bâtis autres que terrains à bâtir à des fins d'habitation	B5	600 %
B6	terrains à bâtir à des fins d'habitation	B6	1.800 %

3.2. Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'année 2026.

Le conseil communal approuve la proposition de laisser le taux de l'impôt commercial inchangé pour l'année 2026 et de le fixer à 300%.

3.3. Approbation de recettes.

Le conseil communal approuve les recettes énumérées ci-après :

2025			en EUROS (€)
1	1/422/168000/14022	Remboursement à la commune de la réserve de CREOS	3.278,05
2	1/430/161000/19016	Subside de l'Etat pour la rénovation de l'ancien café de l'Amérique à Olingen	338.963,50
3	1/612/161000/20004	Subside de l'Etat pour la transformation de l'ancienne caserne sapeurs-pompiers en logements subventionnés	489.681,00
4	1/612/161000/20005	Subside de l'Etat pour la transformation de l'ancien presbytère de Mensdorf en logements subventionnés	440.496,00
5	1/612/161000/20006	Subside de l'Etat pour la revalorisation de l'ancienne école à Mensdorf	5.421.342,00
6	1/650/261300/16001	Recettes provenant de la vente de bâtiments	485.997,94
7	2/120/744612/99004	Remboursement traitements par l'ADEM	67.718,33
8	2/170/744560/99001	Fonds de dotation globale des communes FDG	6.597.624,00
9	2/180/748380/99001	Remboursement Fonds de péréquation conjoncturale	242.001,77
10	2/322/705100/99001	Production d'énergie – Toit du bâtiment des sapeurs-pompiers à « Rothoicht »	1.826,64
11	2/422/752000/99001	Dividendes CREOS (Luxgaz)	8.576,50
12	2/510/704000/99001	Recette Valorlux pour matériaux recyclables	5.490,00
13	2/532/705100/99001	Production d'énergie – Capteurs solaires photovoltaïques « Rothoicht »	23.410,04
14	2/542/744710/99001	Subside de l'Etat – Pacte Nature	103.698,19
15	2/627/705100/99001	Production d'énergie – Toit du hall du service technique à Berg	14.039,25
16	2/821/705100/99002	Production d'énergie – Toit du hall sportif à Roodt/Syre	12.324,99
17	2/821/705100/99003	Production d'énergie – Toit du hall de tennis à Roodt/Syre	3.484,81
18	2/832/705300/99001	Recettes diverses	17.712,09
Total:			14.339.976,60

3.4. Approbation d'un subside à une association locale.

Le conseil communal approuve un subside extraordinaire d'un montant de 376,02€ pour l'Amicale «Menster Veräiner».

3.5. Décision de principe concernant le renouvellement du parc automobile par conclusion de contrats de financement par « Leasing ».

Le conseil communal approuve la décision de principe concernant le renouvellement du parc automobile par Leasing. Il s'agit en l'occurrence des véhicules et machines suivantes, dont la valeur d'achat est estimée à 755.000€, à savoir:

- ~ 1 camionnette VW Crafter 35 Fourgon 3640 avec aménagement intérieur
- ~ 1 voiture MERCEDES-BENZ eCitan 112 Kastenwagen L1 avec aménagement intérieur
- ~ 2 voitures RENAULT R4 E-Tech Urban range
- ~ 1 camionnette VW Crafter 35 Fourgon 3640 avec accessoires
- ~ 1 camionnette VW Crafter 35 Fourgon 3640 avec accessoires
- ~ 1 camionnette VW Crafter 55 SiCa EL avec aménagement intérieur
- ~ 1 pelle à pneus MECALAC 11 MWR

4. DEVIS:

4.1. Réparation du chemin « Widdebiere » près du réservoir d'eau « Giedgendall ».

Le conseil communal approuve le devis, établis par le service technique communal, concernant la réparation du chemin « Widdebiere » près du réservoir d'eau « Giedgendall », au montant de 330.000 €.

4.2. Revalorisation du site de l'ancienne école à Betzdorf – Devis supplémentaire.

Le conseil communal approuve le devis supplémentaire, établis par le service technique communal, concernant la revalorisation du site de l'ancienne école à Betzdorf, au montant de 4.555.375,37 €.

L'estimation de 2019 aurait été respectée, mais l'augmentation du coût des matériaux de construction ainsi que celle des salaires ont contribué à une hausse générale du coût du projet et, par conséquent, des travaux.

5. DÉCOMPTES DE TRAVAUX EXTRAORDINAIRES.

Le conseil communal approuve les décomptes de travaux extraordinaires suivants :

N°	Projet	Devis voté(s)	Dépense effective
1	Installation de tables de Ping-Pong dans les espaces publics	8.500,00	7.749,20
2	Installation d'un réseau électrique avec points de distribution – Cour du marché de Noël	50.000,00	47.557,49
3	Travaux d'infrastructure afin de raccorder le nouveau poste de transformation et l'installation photovoltaïque au réseau de distribution électrique sur le site du CSS	405.000,00	403.795,42
4	Construction d'un giratoire au lieu-dit « Rothoicht »	547.000,00	374.102,28
5	Installation de capteurs photovoltaïques sur la toiture du hall du service technique à Berg	611.000,00	592.523,96
6	Installation de capteurs photovoltaïques sur la toiture du hall sportif à Roodt/Syre	454.000,00	405.602,72
7	Construction d'une voirie de liaison entre la rue Strachen et le bâtiment pour les sapeurs-pompiers	1.805.000,00	1.600.812,98
8	Augmentation de puissance du poste de transformation MT/BT situé au CSS	94.000,00	111.875,07
9	Aménagement d'une aire de stationnement rue de la Gare à Betzdorf	125.000,00	60.933,20
10	Adaptation de la salle de musique à Olingen aux besoins futurs	402.000,00	379.349,85
11	Renouvellement de la conduite du chauffage urbain de la maison communale	40.000,00	36.783,54
12	Acquisition d'un épandeur et d'un chasse-neige	100.000,00	63.542,70
13	Acquisition d'un système de réservoir à eau sur remorque	45.000,00	42.931,60
14	Aménagement d'un parking au centre d'Olingen	40.000,00	39.988,89
15	Acquisition d'une fendeuse de buches horizontale sur essieu avec grue	40.500,00	39.875,00
16	Acquisition d'une scie circulaire à tambour	20.500,00	19.865,00
17	Installation d'une nouvelle kitchenette au bâtiment A de la mairie à Berg	15.000,00	5.089,86
18	Acquisition d'une tondeuse rotative	40.000,00	39.450,53
19	Acquisition d'une faucheuse débroussailluse	62.000,00	61.608,23
20	Travaux de marquage sur la N1 – tronçon crèche-barrière	45.000,00	38.759,66
21	Réaménagement de l'aire de jeu près du précoce à Roodt/Syre	20.000,00	16.488,51
22	Acquisition d'une cuisinière à induction et des ustensiles de cuisson pour la cuisine du centre culturel à Mensdorf	20.000,00	15.275,56
23	Installation d'un mur de séparation dans la buvette du hall sportif	35.000,00	28.149,22
24	Installation de 5 nouvelles portes de garage au bâtiment de la mairie à Berg	60.000,00	58.542,71
25	Réaménagement des bureaux du secrétariat communal à Berg	15.000,00	21.986,63

26	Remplacement du système de désinfection UV – sources Giedgendall	65.800,00	54.998,00
27	Migration du système de télégestion Flow Chief	30.000,00	18.942,31
28	Installation d'une cellule frigorifique dans la morgue à Roodt/Syre	13.000,00	9.777,97
29	Réaménagement du parking sur le site de l'ancien moulin à Olingen	80.000,00	74.207,83
30	Réaménagement du bassin de rétention « Am Stengert » à Roodt/Syre	93.000,00	82.793,53
31	Système de gestion intelligente du réseau d'eau potable Global Prédictive Controller (GPC)	280.000,00	188.552,59

6. ACTES DE VENTE, D'ÉCHANGE ET D'ACQUISITION :

6.1. Approbation d'un acte d'acquisition concernant un terrain sis section D de Roodt/Syre « A Millesch ».

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant un terrain sis section D de Roodt/Syre « A Millesch » d'une superficie de 12,73 ares, signé entre la commune et la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM).

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
72/2521	A Millesch	Place	12,73 ares

7. PAG / PAP / LOTISSEMENTS:



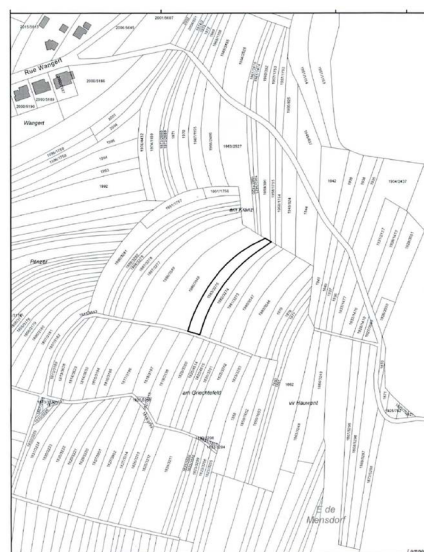
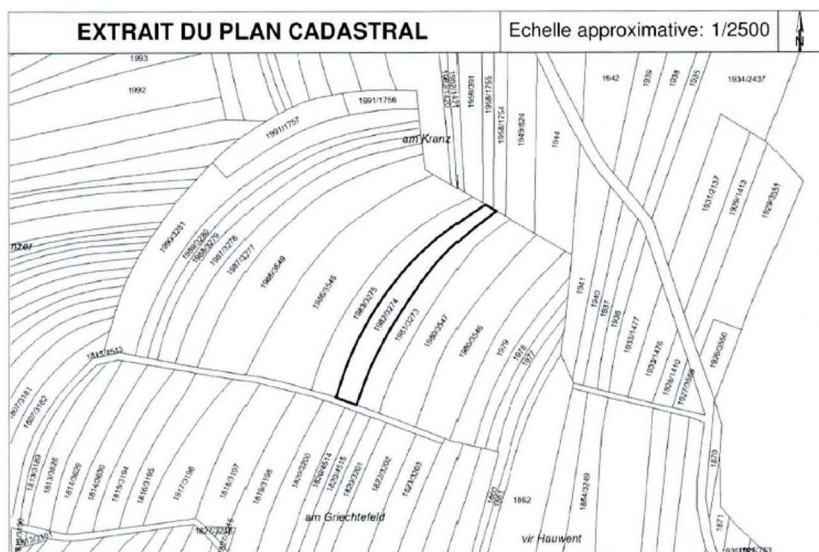
7.1. Lotissement et convention en vue de la réalisation du lotissement portant sur des fonds sis à Olingen, rue de Flaxweiler.

Le conseil communal approuve le lotissement portant sur des fonds sis à Olingen, rue de Flaxweiler, tout comme la convention en vue de sa réalisation.



7.2. Confirmation de l'exercice du droit de préemption concernant des terrains sis au lieu-dit «im Kranz» à Mensdorf.

Le conseil communal confirme la décision du collège échevinal d'exercer le droit de préemption concernant les terrains en question.



8. CONVENTIONS ET CONTRATS :

8.1. Contrats de bail abordable à durée indéterminée.

Le conseil communal approuve les contrats de bail abordable à durée indéterminée en question.

8.2. Mise à disposition d'un local à l'association «EquiSolidaire asbl».

Le conseil communal approuve la convention signée en date du 16 septembre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et l'association «Equisolidaire asbl», concernant la mise à disposition d'un local communal, à savoir le rez-de-chaussée de l'annexe « Scheier » au site « Al Millen », sis 12, rue de Flaxweiler à Olingen, ceci pour la période allant du 01/11/2025 au 30/04/2026.

L'association «Gaart an Heem Ouljen», bénéficiaire principal des lieux, a marqué son accord pour cette mise à disposition temporaire.

8.3. Tableau de tri des documents et des archives de la commune de Betzdorf avec les Archives Nationales de Luxembourg.

Le conseil communal approuve la convention signée en date du 23 septembre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et les Archives Nationales de Luxembourg, concernant la mise en place d'un tableau de tri des documents et des archives de la commune de Betzdorf, ceci conformément à la loi modifiée du 17 août 2018 sur l'archivage.

8.4. Collaboration dans le cadre du coordinateur communautaire, du coordinateur du vivre ensemble et de l'accompagnement social avec l'association «Doheem versuergt asbl».

Le conseil communal approuve la convention signée entre le collège des bourgmestre et échevins et l'association «Doheem versuergt asbl», concernant la collaboration en vue de la mise en place d'une équipe de coordination sociale et interculturelle qui aura pour mission de regrouper et de coordonner les missions suivantes :

- ~ poursuivre le projet «Zesummen am Duerf»
- ~ organiser la coordination du pacte du vivre-ensemble
- ~ accompagner les résidents des logements abordables, ainsi que leur communauté de vie

8.5. Coopération avec l'association «Sauvons Bambi Luxembourg asbl».

Le conseil communal approuve la convention signée en date du 17 octobre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et l'association «Sauvons Bambi asbl», concernant la mise en place d'une station d'intervention ayant le but d'éviter la mort et la mutilation des faons sur les terres cultivées et d'aider les agriculteurs à récolter et à faucher en sérénité sur ces terres.

9. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL.

Fixation des dates des séances du conseil communal pour l'année 2026 :

- ~ 27/02/2026
- ~ 27/03/2026
- ~ 08/05/2026
- ~ 10/07/2026
- ~ 18/09/2026
- ~ 13/11/2026
- ~ 04/12/2026
- ~ 17/12/2026

Réponses aux questions :

1. Suite à la question de **M. Hugo DA COSTA** du 26 septembre 2026 concernant la commune résiliente, **le bourgmestre** répond que le service technique présentera l'étude dans le cadre du budget 2026.
2. Suite à la question de **M. Hugo DA COSTA** du 26 septembre 2026 concernant les mesurages de vitesse dans la rue Haupeschkaff, **le bourgmestre** répond que le radar était hors service et qu'il a été remis en service le 4 novembre 2025. Les relevés effectués par le passé n'indiquent aucun excès de vitesse.
3. Suite à la question de **M. Jean-Pierre MEISCH** du 26 septembre 2026

concernant l'installation d'une poubelle auprès du « Gaart op Hard », **le bourgmestre** répond qu'il s'agissait d'une poubelle existante depuis toujours, de laquelle le collège échevinal n'avait pas de connaissance. Elle a été enlevée de suite. Il précise que les gens sont appelés à faire leur propre gestion des déchets (tri) et que dans cette mesure, les poubelles grises au cimetière seront également enlevées.

4. Suite à la question de **M. Jean-Pierre MEISCH** du 26 septembre 2026 concernant l'utilisation de vaisselle plastique à usage unique lors du Betzfield, **le bourgmestre** répond que l'entreprise de catering a livré la preuve qu'il s'agissait de barquettes biodégradables, conformément à la loi y respective.

5. Suite à la question de **M. Reinhold DAHLEM** du 26 septembre 2026 concernant les réfections d'un trottoir à Roodt/Syre, **le bourgmestre** répond que le service technique a confirmé la remise en état du trottoir en question.

Suivi chantiers

Logements «Al Schoul» – Betzdorf

Bloc A : la toiture est recouverte d'ardoises. Les travaux du HVAC et électrique sont presque achevés. Le plâtrier a presque achevé les travaux. Les travaux d'isolation des murs extérieurs sont en cours.

Bloc B : Les travaux du HVAC et électrique sont presque achevés. La pré-chape est faite. Les travaux de façades sont achevés. Installation des gardes corps dans les loggias et dans la coursive est presque achevée.

Bloc C : les travaux du HVAC et électrique sont presque achevés. Les travaux de chape sont terminés. Installation des gardes corps dans les loggias est achevée.

Bloc D : Les travaux du HVAC et électrique sont presque achevés. Installation des gardes corps dans les loggias et dans la coursive est presque achevée.

Parking sous-terrain : travaux d'isolation du plafond ainsi que les travaux du HVAC et électrique sont en cours. Travaux d'étanchéité ont démarrés dans

la cour intérieure, située sur le parking sous terrain, ont démarrés.

«Ale Pompjeesbau» – Mensdorf

Les travaux de finition de l'aménagement intérieur sont en phase d'achèvement.

10. RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS SYNDICATS.

Les conseillers communaux rapportent des réunions des comités syndicaux respectifs.

11. QUESTIONS AUX MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.

Bilan Millebunn

Madame Lynn ZOVILÉ félicite le collège échevinal pour le succès rencontré lors de la première saison d'exploitation de la *Millebunn* et sollicite un bref bilan à ce sujet.

Le **bourgmestre** informe que, pour cette première saison s'étendant de la mi-juin à novembre 2025, la *Millebunn* a accueilli environ 2 700 passagers, parcourant un total de plus de 200 kilomètres. Il précise qu'il est envisagé, pour la prochaine saison, de faire circuler le train miniature quotidiennement pendant les deux mois des vacances d'été, en ayant recours à des étudiants engagés dans le cadre de jobs d'été.

Suivi des demandes citoyennes

Monsieur Claude BODEN s'informe sur la manière dont les demandes et doléances des citoyens sont traitées en interne. Il souhaite obtenir des précisions concernant le suivi de ces démarches et se renseigne sur la mise en place éventuelle d'un système de « ticketing ». Le **bourgmestre** répond que la culture interne de l'administration communale prévoit que chaque citoyen reçoive une réponse lorsqu'il s'adresse à la commune. Actuellement, un employé du secrétariat est chargé du traitement des demandes introduites via le formulaire de contact disponible sur le site internet communal et assure la répartition de celles-ci vers les services compétents. Il ajoute que l'idée d'un système de « ticketing » est actuellement à l'étude.

Ramassage de champignons sauvages

Monsieur Reinhold DAHLEM se renseigne sur la quantité autorisée de champignons sauvages.

Le **bourgmestre** répond que, selon les informations confirmées par le préposé forestier, la quantité autorisée est limitée à 1 kg par personne et par jour.

Guêpes asiatiques

Monsieur Reinhold DAHLEM demande des informations concernant l'état de la procédure relative à l'enlèvement du nid de guêpes asiatiques situé rue du Moulin à Roodt/Syre.

Le **bourgmestre** répond que le service technique est chargé de mandater une entreprise spécialisée afin de procéder à l'enlèvement du nid dans les plus brefs délais.

Ruisseau traversant souterrainement les rues d'Olingen

Monsieur Jean-Pierre MEISCH s'informe sur l'état de l'ouvrage de canalisation de la « Roudemerbaach ».

Le **bourgmestre** répond que l'ouvrage relève de la compétence de l'Administration des Ponts et Chaussées et qu'à l'heure actuelle, une campagne d'inspection est en cours de réalisation afin de définir son état de santé.

Capacité de passage de l'eau sous le pont à Mensdorf dans la «Käschtenallee»

Monsieur Jean-Pierre MEISCH s'informe sur la possibilité de retirer les conduites passant sous le pont à Mensdorf, lors de futurs travaux envisagés dans le cadre de la «Käschtenallee», afin d'améliorer le passage de l'eau du ruisseau.

Le **bourgmestre** répond que la «Käschtenallee» est classée comme monument national et que le projet de redressement de la route relève de la compétence de l'Administration des Ponts et Chaussées ce projet soulève différents conflits d'intérêts, notamment le passage des bus et des poids lourds, le passage de l'eau sous la route et la présence d'une zone de protection Natura 2000.

Installation photovoltaïque sur le toit du centre culturel à Olingen

Monsieur Jean-Pierre MEISCH s'informe sur l'avancement du projet d'installation photovoltaïque sur le toit du centre culturel à Olingen.

Le **bourgmestre** répond qu'une intervention d'un bureau de statique était nécessaire et que le rapport final n'est pas encore disponible. Cette installation sera réalisée sous peu.

État du dossier concernant le parc éolien

Monsieur Jean-Pierre MEISCH s'informe sur l'avancement du dossier relatif au parc éolien.

Le **bourgmestre** répond que la procédure *commodo-incommodo* a entretemps été lancée. Parmi les quatre emplacements initialement prévus, seul le site à Betzdorf est encore réalisable.

Home des scouts à Roodt/Syre

Monsieur Jean-Pierre MEISCH s'informe sur la mise en conformité du home des scouts à Roodt/Syre.

Le **bourgmestre** répond que le bâtiment est protégé communalement. La mise en conformité PMR nécessiterait l'installation d'un ascenseur jusqu'au 4^e étage. L'ampleur des travaux nécessaires dépasse toutefois l'usage réel du site. Le service technique est chargé de demander des dérogations auprès des instances compétentes.

Maison d'hirondelles

Monsieur Jean-Pierre MEISCH informe que la section locale de Grevenmacher de « natur&émwelt » a proposé de soutenir, avec son expertise et un appui financier partiel, les démarches en vue de l'installation d'une maison pour hirondelles à Olingen, étant donné que la population de cette espèce est particulièrement élevée dans le centre d'Olingen. Il ajoute que les chiffres, statistiques et études de « natur&émwelt » démontrent que ce type d'habitat est très bien accepté par l'espèce.

Le **bourgmestre** répond que cette affirmation est en contradiction avec celle reçue du syndicat intercommunal SIAS, mais qu'il ne s'oppose pas à cette construction visant l'amélioration de la population de ces oiseaux.

Avis au sujet du parc éolien

Madame Fernande KLARES-GOERGEN demande comment il est possible qu'un exploitant de satellites privé à vocation commerciale puisse s'opposer à la construction d'un parc éolien à utilité publique.

Le bourgmestre répond que l'exploitant de satellites, placé sous l'autorité du ministère de l'Économie, n'a effectivement pas de pouvoir au niveau des instances publiques mais qu'il a uniquement fait part de ses observations, lesquelles sont actuellement en cours d'examen.

Referendum – limitation de vitesse

Monsieur Marc BOSSELER évoque le cas de Leudelange, où un référendum a été organisé concernant la limitation de vitesse dans les villages, et demande si une démarche similaire ne serait pas également envisageable pour Betzdorf.

Le bourgmestre répond que la commission de l'urbanisme est actuellement chargée de proposer des limitations de vitesse à 30km/h sur des routes étagées dans les villages. Ces propositions seront analysées l'année prochaine par

un bureau d'étude. Une fois les projets élaborés, une réunion participative sera organisée. Il ajoute qu'il existera toujours deux courants différents d'opinion. Il rappelle que les coûts liés à l'établissement d'une zone 30km/h sur un CR ou une route nationale sont à 100% à charge de la commune.

Newsletter

« Zesummen am Duerf »

Monsieur Marc BOSSELER signale qu'un compte Canva est requis pour consulter la newsletter « Zesummen am Duerf ». Il demande si un autre support, tel qu'un PDF ou un site web, pourrait être mis à disposition pour faciliter l'accès à la lecture.

Le bourgmestre répond que les dispositions nécessaires seront prises dans les meilleurs délais.

Résultats du sondage – Budget participatif

Monsieur Hugo DA COSTA s'informe sur les résultats du sondage réalisé dans le cadre du budget participatif.

Le bourgmestre répond que 163 participants ont pris part au sondage, générant 995 clics sur les publications. Il précise

que 42 % des votes ont été exprimés en faveur du bikewash et 58 % en faveur des bancs commémoratifs (memorial benches).

Situation du stationnement à Millesch

Monsieur Hugo DA COSTA s'informe sur la situation du stationnement à Millesch.

Le bourgmestre répond que le règlement est en vigueur mais que les panneaux de signalisation ne seront installés au moment de la création d'emplacements de stationnement supplémentaires.

Zones de détente pour le bien-être animal (« Muppewiss »)

Monsieur Patrick LAMHÈNE s'informe sur les zones de détente pour le bien-être animal (« Muppewiss »).

Le bourgmestre donne la parole à **Madame Marie-Claire RUPPERT**, qui répond que l'installation de la première zone est prévue dans le budget 2026 et qu'elle est envisagée à Roodt/Syre, à proximité du Gaart op Haard.